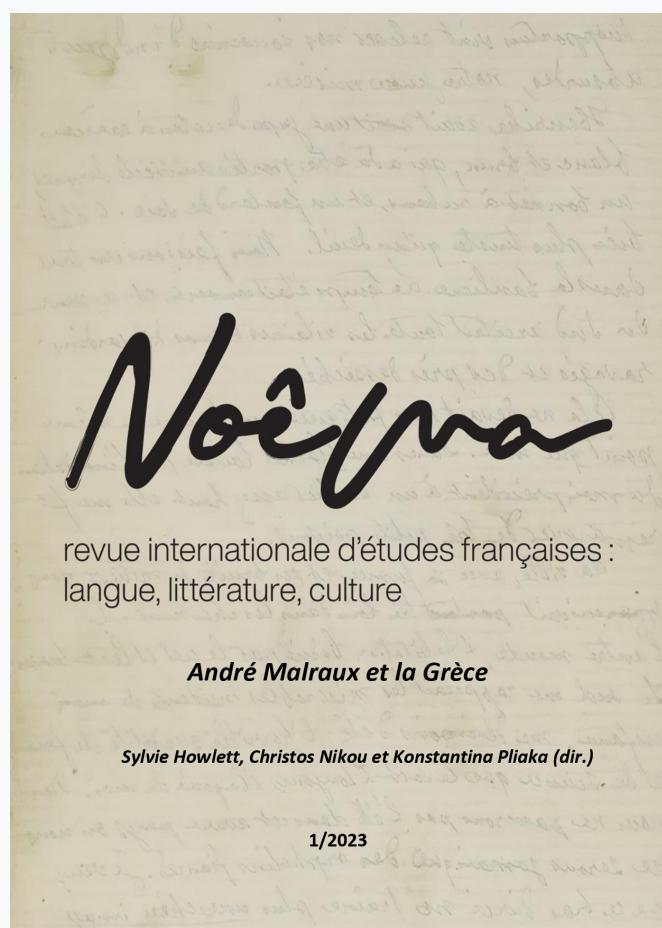


Noêma, revue internationale d'études françaises : langue, littérature, culture

Vol 1, No 1 (2023)

André Malraux et la Grèce



« L'Hommage à la Grèce » prononcé par André Malraux : une politique grandiose de fraternité culturelle

Marie Gérard-Geffray

doi: [10.12681/noema.41106](https://doi.org/10.12681/noema.41106)

Copyright © 2023



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](#).

To cite this article:

Gérard-Geffray, M. (2025). « L'Hommage à la Grèce » prononcé par André Malraux : une politique grandiose de fraternité culturelle. *Noêma, Revue Internationale d'études françaises : Langue, littérature, Culture*, 1(1), 71–76.
<https://doi.org/10.12681/noema.41106>

« L’Hommage à la Grèce » prononcé par André Malraux : une politique grandiose de fraternité culturelle

Marie GÉRARD-GEFFRAY

Faculté des Lettres de Sorbonne Université

marie.geffray@hotmail.fr

Quand il prononce son discours sur la Pnyx, au soir du 28 mai 1959, André Malraux n'est ministre d'État chargé des Affaires culturelles que depuis le 9 janvier précédent ; ce ministère nouvellement créé reste entièrement à inventer. Il est essentiel pour André Malraux, qui se voit attribuer la seconde place dans le gouvernement selon l'ordre protocolaire, juste après le Premier ministre Michel Debré, de se donner une légitimité. C'est d'autant plus important que la confiance en la France est entamée du fait du conflit algérien, que l'accès au pouvoir de Charles de Gaulle un an auparavant est loin d'avoir réglé.

André Malraux s'attache donc à montrer qu'il prend toute sa place dans le gouvernement en défendant la politique générale menée par le Président de la République, tout en défendant la politique culturelle qu'il cherche à mener dans ce nouveau ministère, inauguré pour lui. La politique de prestige qu'il met en place va dans ce sens : il s'agit, à l'intérieur, de protéger le patrimoine, d'encourager la création artistique et de diffuser la culture au plus grand nombre (notamment avec la création des Maisons de la Culture) ; et à l'extérieur, de faire rayonner la culture française. André Malraux répond ainsi à la mission qui lui est assignée par le *Journal Officiel* du 8 juillet 1958, alors qu'il était encore ministre délégué à la présidence du Conseil et à l'information : « la réalisation de divers projets et notamment de ceux ayant trait à l'expansion et au rayonnement de la culture française¹. »

Mais l'orateur dépasse ce programme initial quand il prononce ce discours. Certes, il s'inscrit dans une politique grandiose, qui vise la gloire de la France ; mais dans le même temps, il défend la vision d'une humanité fraternelle, communiant à une culture universelle.

Le ministre se sert évidemment de la tribune qui lui est offerte quand il parle « au nom du Gouvernement français » pour défendre sa propre politique culturelle. Il souligne d'ailleurs que cette illumination de l'Acropole va dans le sens des aspirations qui sous-tendent ses objectifs d'action : il s'agit non seulement de sauvegarder les monuments, de les préserver et de les mettre en valeur, mais aussi de rendre l'art accessible au plus grand nombre. Ce qui est réalisé à Athènes renvoie à son propre choix, dont il s'explique quelques mois plus tard devant l'Assemblée nationale : trois hypothèses sont ouvertes pour la culture française, la culture « totalitaire », la culture « bourgeoise », ou la culture « démocratique² ». C'est bien entendu ce troisième choix que réalise André Malraux...

¹ *Journal Officiel* du 8 juillet 1959.

² André Malraux, discours prononcé le 17 novembre 1959 à l'Assemblée nationale pour la défense du budget des Affaires culturelles. *André Malraux, discours prononcés à l'Assemblée Nationale*, texte établi par Philippe Delpuech, Paris, Assemblée nationale, 1996, p. 13.

Cependant, cette politique culturelle s'insère dans une politique globale : « le problème politique majeur de notre temps, c'est de concilier la justice sociale et la liberté ; le problème culturel majeur, de rendre accessibles les plus grandes œuvres au plus grand nombre d'hommes¹ ». Selon Malraux, les deux problèmes doivent être résolus ensemble, ce qui légitime la nouvelle importance des Affaires culturelles au gouvernement : l'accès à la culture garantit une meilleure égalité de tous les hommes et leur affranchissement moral. Le ministre n'oublie pas qu'il parle ici en émissaire du Gouvernement, il s'agit de défendre également la politique menée par le Général de Gaulle.

C'est pourquoi l'orateur prend soin de souligner la grandeur de la France, égale à celle de la Grèce : « La Grèce, comme la France, n'est jamais plus grande que lorsqu'elle l'est pour tous les hommes² ». Elles sont toutes deux de « [v]ieilles nations de l'esprit³ » et pour cette raison elles ont un rôle particulier à assumer par rapport au reste de l'humanité, celui de défendre ses valeurs fondamentales, liberté et justice. André Malraux reprend ainsi à son compte une idée du général de Gaulle ; il s'en expliquera plus tard lors d'un discours prononcé devant l'Assemblée nationale aux accents résolument gaulliens : la vocation historique de la France est universelle, donc « la France n'a jamais été plus grande que lorsqu'elle combattait pour tous⁴ ».

André Malraux s'inscrit ici dans la lignée de la position que le général de Gaulle souhaite adopter pour la France dans le monde, dans le contexte de la guerre froide. Face aux deux blocs de l'Est et de l'Ouest, le nouveau Président de la République souhaite dégager une troisième voie pour la France, afin de dépasser le conflit. Dans cette perspective, André Malraux assure que la France est un « pays missionnaire », capable d'« assumer l'héritage des vieilles civilisations⁵ ». Cet héritage, c'est celui des valeurs dominantes que sont la « justice » et la « liberté », mais aussi l'« indépendance de l'art et de l'esprit⁶ ».

Ces valeurs sont communes à la Grèce et à la France. Les deux pays partagent cette association de la pensée et de l'action si chère à André Malraux : la parole ne vaut rien si elle ne se transforme pas en action. « [L'Athéna pensive appuyée sur sa lance⁷] » est présentée comme un modèle, puisque son combat se nourrit de sa réflexion, de même que Périclès, dont la gloire est « d'être à la fois le plus grand serviteur de la cité, un philosophe et un artiste⁸ ». Nul doute que l'orateur, ancien combattant d'Espagne, résistant durant l'occupation et colonel luttant pour la Libération de la France, ne

¹ André Malraux, « Hommage à la Grèce » (*Oraisons funèbres*), discours prononcé à Athènes le 28 mai 1959, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome III, 1996, p. 923.

² *Ibid.*, p. 923.

³ *Ibid.*, p. 923.

⁴ André Malraux, discours prononcé le 14 décembre 1961 à l'Assemblée nationale pour la défense du projet de loi pour la restauration des monuments historiques. *André Malraux, discours prononcés à l'Assemblée Nationale, op. cit.*, p. 49.

⁵ Janine Mossuz-Lavau, « André Malraux ministre : une nouvelle vision de la France, une idée certaine de la culture », *Les Affaires culturelles au temps d'André Malraux, 1959-1969*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture / La Documentation française, 1996, p. 20.

⁶ André Malraux, « Hommage à la Grèce », *op. cit.*, p. 922.

⁷ *Ibid.*, p. 922.

⁸ *Ibid.*, p. 922.

*« L'hommage à la Grèce » prononcé par André Malraux :
une politique grandiose de fraternité culturelle*

s'identifie à Eschyle et Sophocle, dont il rappelle que ce sont aussi « des combattants¹ »...

Ainsi, en rendant hommage à l'Acropole, « seul lieu du monde hanté à la fois par l'esprit et par le courage² », André Malraux renvoie à sa propre idée de la politique, celle qu'il mène au sein de son ministère comme celle que défend Charles de Gaulle : elle doit découler d'une réflexion, s'appuyer sur une idéologie. C'est en cela qu'André Malraux est un « métapraticien³ », selon les termes d'Emmanuel Mounier, puisque ses actes formulent et vérifient une métaphysique.

Aussi sa vision de la culture s'associe-t-elle de manière frappante à l'idée de combat fraternel pour la liberté. Dans l'imaginaire malraucien, Athènes et l'Acropole renvoient à la Résistance, souvent associées aux figures d'Antigone et de Sparte. Le Parthénon, « symbole de l'Occident » et « génie de la Grèce⁴ », renvoie au peuple grec comme « peuple de la liberté », « pour lequel la résistance est une tradition séculaire⁵ ». C'est pourquoi le discours élabore-t-il un parallèle entre le « non » des Grecs et le « non » du Général de Gaulle, en lien avec ceux de Prométhée et d'Antigone⁶.

Mais il serait faux de considérer cette résistance sur un plan uniquement politique. Les deux personnages mythologiques auxquels se réfère l'orateur donnent une clef de lecture intéressante : il s'agit avant tout d'une résistance métaphysique, celle des puissances de l'esprit. Et cette lutte a parfaitement sa place dans le cadre d'une politique culturelle, puisque, comme l'explique André Malraux, « nous savons tous que la seule lutte qui affronte aujourd'hui les puissances souterraines, ce sont les puissances de l'esprit⁷ ».

La défense d'une politique de rayonnement culturel et de soutien au général de Gaulle ne constitue donc qu'un premier plan, qui ne doit pas masquer l'essentiel : au travers de son discours, André Malraux cherche aussi à dessiner des pistes pour promouvoir la grandeur de l'humanité.

La politique de prestige menée par André Malraux pour le rayonnement de la France ne prend tout son sens que si elle s'appuie sur une vision élevée de la culture. La culture est un humanisme, et, comme le proclame le discours en « Hommage à la Grèce », « c'est à la Grèce que revient la gloire d'en avoir fait un moyen majeur de formation de l'homme⁸ ». Que signifie cette idée de « formation » ? Dans la bouche du ministre, il s'agit d'abord de la nécessité d'éduquer le peuple à l'art, ce qui va de pair avec la nécessité de lui faire aimer les œuvres, et sa politique intérieure va dans ce sens ; mais il s'agit également de faire accéder le plus grand nombre, par la culture, à une forme supérieure d'humanité.

¹ *Ibid.*, p. 922.

² *Ibid.*, p. 922.

³ Emmanuel Mounier, « Malraux ou l'impossible déchéance », *Esprit*, octobre 1948.

⁴ André Malraux, « Hommage à la Grèce », *op. cit.*, p. 921.

⁵ *Ibid.*, p. 924.

⁶ *Ibid.*, p. 924.

⁷ André Malraux, discours prononcé le 20 novembre 1967 à l'occasion de la maison française d'Oxford, fonds « André Malraux » de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet.

⁸ André Malraux, « Hommage à la Grèce », *op. cit.*, p. 922.

De fait, André Malraux assigne à la politique culturelle une mission très élevée. Il s'en explique dans son discours à l'Assemblée nationale du 14 décembre 1961, visant à défendre son projet de loi pour la restauration des monuments historiques : puisque les monuments sont les « maisons des siècles », la politique culturelle qui cherche à les sauvegarder vise à maintenir « les formes les plus hautes de l'humanité¹ ». La culture constitue donc « cet ensemble invulnérable de l'homme sur quoi l'homme peut fonder sa grandeur² ». L'homme politique qui cherche à la diffuser, à la sauvegarder, poursuit donc un but quasiment métaphysique : il arrache l'homme à son destin d'être fini, absurde, puisqu'il le fait accéder à la durée hors du temps des œuvres d'art et qu'il en fait l'héritier de la démarche artistique, qui est volonté de se soustraire au destin imposé par la condition humaine. La culture devient « l'héritage de la noblesse du monde³ ».

Mais cette politique de grandeur de l'homme n'est pas seulement idéaliste. Elle est aussi capable de s'appuyer sur une réalité bien concrète. André Malraux ne perd pas de vue les difficultés du Gouvernement français dans le double contexte de la guerre d'Algérie et de la guerre froide. Les tentations totalitaires ou du moins violentes sont inévitables. Il leur oppose une fraternité universelle et atemporelle, que rend possible la culture, associée aux nouveaux moyens de communication. Quand il s'adresse dans une prosopopée au « peuple d'Athènes », André Malraux proclame que le triomphe de la culture ici révélé par l'Acropole illuminée s'adresse à tous les hommes : « devant ton génie arraché à la nuit de la terre, salue, peuple d'Athènes, la voix inoubliée qui depuis qu'elle s'est élevée ici, hante la mémoire des hommes ». La diffusion, sur les télévisions du monde entier, de cette cérémonie d'inauguration et de ces images des monuments ancestraux qui constituent un héritage culturel mondial, instaure une nouvelle unité. L'ensemble de l'humanité, rêve André Malraux, peut se reconnaître dans la culture qui parle un « langage immortel⁴ ».

La culture oppose donc une fraternité à toutes les forces de dissension, d'une part, parce qu'elle est accessible à tout le monde et permet une forme de communion : « Il n'y a pas de vraie culture sans communion⁵ » ; et d'autre part, parce qu'elle permet le dialogue entre les peuples et les civilisations, ce que l'orateur rappelle dans son hommage à la Grèce en multipliant les dialogues internes à son discours. De fait, l'orateur laisse à la fois retentir l'« appel de Périclès⁶ », la « Grèce antique⁷ » au cours d'une prosopopée, ainsi que « la plus vieille incantation de l'Orient⁸ », dans une citation finale qui prouve que la culture peut faire dialoguer « l'Orient » et « l'Occident » symbolisé par le Parthénon.

¹ André Malraux, discours prononcé le 14 décembre 1961 à l'Assemblée nationale pour la défense du projet de loi pour la restauration des monuments historiques. *André Malraux, discours prononcés à l'Assemblée Nationale, op. cit.*, p. 50.

² André Malraux, discours prononcé à Brasilia publié dans *Le Monde* du 1^{er} septembre 1959.

³ André Malraux, discours du 11 janvier 1975 pour l'inauguration du centre socio-culturel André Malraux à Verrières, fonds « André Malraux » de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet.

⁴ André Malraux, « Hommage à la Grèce », *op. cit.*, p. 922.

⁵ André Malraux, discours prononcé à Brasilia en août 1959, *op. cit.*

⁶ André Malraux, « Hommage à la Grèce », *op. cit.*, p. 921.

⁷ *Ibid.*, p. 922.

⁸ *Ibid.*, p. 924.



« L'hommage à la Grèce » prononcé par André Malraux :
une politique grandiose de fraternité culturelle

La culture que recherche André Malraux est bien une « culture de la fraternité¹ ». Les œuvres permettent une « communion », une union « au fond fraternel de la mort² », rappelle le ministre à l'Assemblée nationale. Mais pour faire triompher cette fraternité dans la culture, il apparaît nécessaire de mener une politique ambitieuse. En effet, la culture, et surtout celle donnée au plus grand nombre, n'est pas donnée : elle est « conquise », puisqu'il faut conquérir « la présence en elle de toutes les formes d'art, d'amour, de grandeur et de pensée qui, au cours des millénaires, ont successivement permis à l'homme d'être moins esclave³ ». « Car la culture ne s'hérite pas, elle se conquiert⁴ », rappelle André Malraux dans une phrase maxime qui cherche à frapper les esprits. Cette lutte dresse la fraternité des hommes face au destin : elle est « conquête du cosmos par la pensée, du divin par l'art et par l'homme⁵ ».

Ce n'est pas un hasard si André Malraux a tenu à faire figurer ce discours prononcé sur la Pnyx parmi ses *Oraisons funèbres* : il s'agit bien de lutter contre la mort, d'arracher l'homme à la condition humaine et de remplacer ses instincts de violence et de dévastation par une fraternité universelle... Dans cette perspective, défendre la culture, c'est mener une « lutte » contre les « puissances souterraines » pour affirmer au contraire les « puissances de l'esprit⁶ » ; c'est donc un humanisme. « Quiconque travaille pour l'esprit, travaille aujourd'hui pour sauver l'intelligence humaine et pour que l'homme reste l'homme⁷ ».

André Malraux quitte alors son rôle purement politique pour devenir « aède de l'histoire universelle⁸ », selon les mots de Jean-François Lyotard ; il propose de faire de la culture une nouvelle forme de transcendance, puisqu'elle permet une « vaste résurrection⁹ ». L'humanité se retrouve désormais autour de l'art, si bien qu'une nouvelle civilisation voit le jour, où « les villes d'art rivalisent avec les pèlerinages¹⁰ ». Par le biais de son discours, l'héritage de Périclès se fera entendre dans le monde entier : « cette nuit, ses paroles s'entendent depuis l'Amérique jusqu'au Japon. La première civilisation mondiale a commencé¹¹ ».

Cette civilisation nouvelle n'en est qu'à ses débuts : elle reste encore à construire, par le biais d'une politique culturelle fraternelle. Mais c'est bien dans ce sens que travaille le ministre des Affaires culturelles, comme il s'en explique lors d'un voyage au Mexique : « Patiemment, opiniâtrement, puissions-nous créer la première civilisation qui mette toutes les grandes œuvres de l'humanité au service de tous les

¹ André Malraux, allocution prononcée à l'occasion de la remise de la décoration de l'ordre du Quetzal le 1^{er} octobre 1968 au Guatemala, fonds « André Malraux » de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet.

² André Malraux, discours prononcé le 14 décembre 1961 à l'Assemblée nationale pour la défense du projet de loi pour la restauration des monuments historiques. *André Malraux, discours prononcés à l'Assemblée Nationale*, *op. cit.*, p. 50.

³ André Malraux, discours prononcé à Brasilia en août 1959, publié dans *Le Monde* du 27 août 1959.

⁴ André Malraux, « Hommage à la Grèce », *op. cit.*, p. 923.

⁵ *Ibid.*, p. 922.

⁶ André Malraux, « discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle maison française d'Oxford le 18 novembre 1967 », dans Martine de Courcel, *Malraux être et dire*, Paris, Plon, 1976, p. 54.

⁷ *Ibid.*

⁸ Jean-François Lyotard, *Signé Malraux*, Paris, Grasset, 1996, p. 191.

⁹ André Malraux, *Le Miroir des limbes*, dans *Œuvres complètes*, tome III, *op. cit.*, 1996, p. 256.

¹⁰ Discours prononcé à l'université de São Paulo en août 1959, fonds « André Malraux » de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet.

¹¹ André Malraux, « Hommage à la Grèce », *op. cit.*, p. 921.

hommes qui les appellent, et puissions-nous lui donner le visage de notre espoir fraternel¹ ».

Une telle communauté culturelle mondiale, qui n'en est qu'à ses débuts, doit inaugurer une nouvelle forme de fraternité sociale à l'échelle planétaire. Janine Mossuz-Lavau remarque au sujet de la conception malraucienne de la culture qu'« une réelle solidarité existe donc dans l'ordre spirituel, ferment d'une immense fraternité sociale qu'André Malraux voudrait voir étendue à tous les hommes² ». La politique culturelle constitue le socle d'une politique plus vaste, sociale et universelle.

André Malraux parle, et dans ses discours, il fait dialoguer les morts avec les vivants, il ressuscite l'héritage du passé, il recrée le monde. On pourrait lui reprocher l'ambition démesurée de sa politique culturelle, qui ne vise rien moins qu'à établir un nouvel ordre social universel, fondé sur la fraternité. Il est vrai que ses réalisations en tant que ministre restent bien indigentes face à ces rêves grandioses... Mais au moins se sont-elles tenues aux valeurs qui la sous-tendaient : la protection et la diffusion de la culture pour le plus grand nombre, puisque la communion avec les œuvres d'art constitue un moyen de préserver la grandeur de l'homme et de créer une nouvelle fraternité.

Un rêve inaccessible ? Peut-être, mais André Malraux rappelle que « l'humanité n'est grande que lorsqu'elle marche à la rencontre de son rêve³ »...

Références bibliographiques

COURCEL M. de (textes réunis par), *Malraux être et dire*, Paris, Plon, 1976.

FONDS « ANDRÉ MALRAUX », Bibliothèque littéraire Jacques Doucet.

LYOTARD J.-F., *Signé Malraux*, Paris, Grasset, 1996.

MALRAUX A., *Œuvres complètes*, édition de Marius-François Guyard avec la collaboration de Jean-Claude Larrat et François Trécourt, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome III, 1996.

MALRAUX A., *discours prononcés à l'Assemblée Nationale*, texte établi par Philippe Delpuech, Paris, Assemblée nationale, 1996.

MOSSUZ-LAVAU J., « André Malraux ministre : une nouvelle vision de la France, une idée certaine de la culture », *Les Affaires culturelles au temps d'André Malraux*, 1959-1969, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture / La Documentation française, 1996, p. 19-33.

MOUNIER E., « Malraux ou l'impossible déchéance », *Esprit*, octobre 1948.

¹ André Malraux, discours prononcé le 7 avril 1960 au Mexique en réponse à l'allocution de M. Torres Bodet, ministre de l'Éducation nationale, au château de Chapultepec, fonds « André Malraux » de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet.

² Janine Mossuz-Lavau, « André Malraux ministre : une nouvelle idée de la France, une idée certaine de la culture », *op. cit.*, p. 22.

³ André Malraux, discours prononcé à l'université de São Paulo en août 1959, fonds « André Malraux » de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet.